L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 2 FEVRIER.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

[illegible]

LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi — janv.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier. POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $120. Seconde cabine, $80.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, [illegible] New-York.

REMARQUE SPECIALE—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, Angleterre, pour débarquer les voyageurs et les espèces.

E. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 32.

BRÊME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans—
Premières cabines... $120 en or.
Entrepont... [illegible]

De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Havre ou à Brême—
Premières cabines... $120 en or.
Entrepont... [illegible]

Les billets de passage de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le consignataire.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton. On peut se procurer des billets de passage au bureau du consignataire.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, No 42, rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY.... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN.... Capt.——
GEN'L MEADE.... Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES.... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI.... Capt. W. F. Henry,
WESTERN METROPOLIS.... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt.——

partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer GEN. MEADE, A. W. Sampson, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI 4 février, à 8 heures du matin.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres... $50 00.
Entrepont... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 190.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, ST-LOUIS.

Le steamer CORTES, Horatio Nelson, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 4 février, à 8 heures A. M.

Passage... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 61.

Vicksburg.

Départs tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ, T. L. Leathers, capitaine, Sam. AYLES, commis,

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le Natchez se reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.

POUR LA RIVIÈRE ROUGE.

Depart, MARDI, 24 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Coushatta, Grand Ecore et tous les débarcadères intermédiaires.

Le beau paquebot BELLE OF ALTON, John A. Bruner, capt., G. C. Hamilton, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAK, Gravier No 70, G. D. HITE, Tchoupitoulas, No 17, J. JANNEY, coin Delta et Canal.

A Coushatta, le "Belle of Alton" se reliera avec le bateau le "Little Fleta" faisant le service de [illegible], et il prendra aussi des passagers pour la [illegible].

POUR LA COTE ET HERMITAGE. (Bi-Hebdomadaire.)

W. S. PIKE, J. J. Brown, capitaine, [illegible], commis.

Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les JEUDIS matin, à 10 heures.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, Encoignure des rues Delta et Commune.

Un commis recevant est constamment sur la levée pour recevoir son fret.

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau ST. JOHN, W. B. Greathouse, capitaine, Jas. McElroy, commis, laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge [illegible] les MERCREDIS soir, à 5 heures et à son retour à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les MARDIS et VENDREDIS matin.

Un commis recevant est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, No 11 Canal.

Pour la Côte et Baton-Rouge.

Le bateau à vapeur "BARTABLE," capt. [illegible] N. B. Barasco, commis Allen Jumel, laissera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, Au No. 11 du Commercial Place.

La Côte et Donaldsonville.

POUR LA COTE ET DONALDSONVILLE.

La ligne des Planteurs — FROLIC, J. Reynaud capitaine, Joffrian commis—Départ de la Nouvelle-Orléans, les [illegible] et vendredis matin à dix heures et tous les [illegible] à midi. Il partira de Donaldsonville tous les dimanches et mercredis matin.

Un commis recevant est constamment sur la Levée à la tête de la rue Conti pour recevoir son fret.

Pour la côte et Donaldsonville. — Paquebot régulier de la côte—Trois voyages par semaine—HENRY TETE, Jos. Dalferes, capitaine, M. H. Landry, commis. Départs de la Nlle-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à midi; et afin de faire ses voyages de jour, il laissera Donaldsonville tous les mardis jeudis et dimanches matin. Un commis stationnaire constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret à toute heure du jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. J. COMEAUX, No 35, Vieille-Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche BIG HORN, Jos. F. Ancoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis. Part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un commis recevant est toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

NOUVELLE-ORLÉANS & LOCKPORT PACKET.

Deux voyages par semaine.

FLICKER, M. D. Dupuis, capitaine, Partira tous les dimanches matin [illegible] et tous les mercredis soir, à 5 heures. Un soin tout particulier sera donné au fret [illegible] Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Paquebot du Bayou Lafourche.

Depart, JEUDI, 2 février, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Bayou Lafourche et tous les débarcadères de la côte. Le beau paquebot neuf et d'un faible tirant d'eau TAHLEQUAH, capitaine Frank Dalferes, partira ainsi qu'il est dit plus haut. Il prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou jusqu'à Lockport. Il se reliera, à Lockport, avec le bateau du capitaine Bellanger, qui prendra du fret pour Terrebonne.

Pour la Côte jusqu'à la paroisse St-Jacques

Le nouveau paquebot indépendant BANNOCK CITY, Alex. [illegible], capitaine, [illegible], commis—Départs de la Nouvelle-Orléans tous les Mardis, Vendredis et Dimanches [illegible] et à son retour à la Nouvelle-Orléans il [illegible] de la paroisse de St-Jacques [illegible] Mercredis et Samedis matin, à 8 heures. Les prix du passage ainsi que celui du fret sont [illegible] modérés.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un commis recevant est constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Bateau à vapeur à basse pression, faisant le service régulier de la côte du bas Mississippi, pour [illegible], la station de la Quarantaine, Grandes et Petites Prairies, Nouveau Texas, Pointe Michel, Pointe à la Hache et tous les débarcadères intermédiaires—Deux fois par semaine. Le HUNTER, capitaine J. J. [illegible], commis [illegible], partira de la Nouvelle Orléans tous les mardis et vendredis à 10 heures du matin. Retour les Dimanches et Jeudis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

EUGENE DECHAMPS vs P. B. FOUKE, administrateur de la succession de [illegible] Baron.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans — No 3,443 — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI trois de mars 1871, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite comme suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mandeville et la N. O. Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer [illegible]

CAMELIA, [illegible] capitaine, Partira pour les points ci-dessus tous les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; les MARDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi.

[illegible]

Le service sera régulier à moins de mauvais temps [illegible].

Le CAMELIA ira, pour le moment, à Pont Lafitte, sur la rivière Tchefuncta.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades. Leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: "C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant".

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent pour avoir trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues, par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter; son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les chaleurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par charetées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite. Prise de Titre d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur	$35,000,000
Actif	2,000,000
Revenu Annuel	1,000,000
Pertes payées	[illegible]

OFFICIERS. W. H. PECKHAM, Président. W. T. HOOKER, Vice-Président. L. McADAM, Actuaire et secrétaire.

DIRECTEURS. Hon. John A. Dix, New-York; John J. Crane, président Banque Republic; William T. Hooker, Wall Street; William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co); Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.; Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York; Minot C. Morgan, banquier; Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.; Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company; Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.; Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats; E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co; William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.; Julius H. Pratt, négociant; William W. Wright, négociant; Charles J. Starr, négociant; William Allen, négociant; George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York; [illegible], président Continental Fire Ins. Company; John H. Sherwood, Park Place; Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street; Edward H. Wright, Newark, New-Jersey; George W. Farlee, avocat; W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER, Agent-Général pour la Louisiane et le Texas, [illegible] rue Commune.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51... RUE DU CAMP... 51

JOS. B. COPPEE, Président. W. VAN NORDEN, Vice-Président. JOHN E. WALTON, Trésorier.

Directeurs: W. H. Thomas, David Wallace, Henry Peychaud, Dr W. H. Holcombe.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-forts à louer, et valeurs prises en garde, et on se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent le pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes leurs valeurs, papiers, etc.,—le tout à des conditions modérées.

CHEMINS DE FER.

Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, [illegible] et Chattanooga. SECTION DE MOBILE.

DEUX TRAINS EXPRESS PAR JOUR. A partir du Jeudi [illegible] janvier 1871 le service [illegible] sera fait comme suit: [illegible]

J. R. KENDRICK, Surintendant-Général. Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1871.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

Avis aux Expéditeurs de Fret.

A partir du 10 janvier 1871, les connaissements seront signés, de la Nlle-Orléans, par ce chemin, pour Meridian, Gainesville, les stations sur la branche de Gainesville et tous les points du chemin de fer de Mobile et de l'Ohio;

Pour Chattanooga et les points intermédiaires suivants:

Wetumpka, Calera, Randolph, Montevallo, Columbiana, Wilsonville, Childersburg, Alpine, Talladega, Munford, Oxford, Jacksonville, Cross Plains, Pryors, Cave Springs, Rome et Dalton.

Pour Knoxville, Cleveland, New Market, Mossy Creek, Talbott, Morristown, Russellville, Whitesburg, Rogersville Junction, Midway, Greenville, Henderson, Jonesboro, Fullers, Limestone, Telfords, Johnson, Carters, Union, Bristol, Lynchburg, &c., &c.

Montgomery et Pensacola;

Pour les points suivants de la Géorgie: West Point, Columbus, Macon, Fort Valley, Savannah, Augusta, Atlanta, &c;

Dans la Caroline du Sud, pour Columbia, Camden, Charleston, &c.

Pour Selma et tous les débarcadères de la rivière Alabama.

Les expéditeurs doivent se rappeler

Qu'il n'y a pas de transfert de marchandises

entre ici et Mobile par ce chemin de fer et que les taux sont aussi bas que ceux des autres voies.

Tous les connaissements doivent être signés soit au dépôt de fret, au pied de la rue Julia, soit au bureau général de fret, au coin des rues Camp et Commune, avant 3 heures du soir, pour les marchandises embarquées à 4:15 P. M. le même jour. Si les connaissements ne sont pas présentés ainsi, les consignations ne seront pas expédiées avant le lendemain ou tant que les connaissements n'auront pas été signés.

Toutes les marchandises doivent porter clairement le nom du consignataire et de la destination.

J. R. KENDRICK, Surintendant-Général.

WM. J. PHELPS, Agent-Général pour le fret.

Voyageurs ATTENTION!!

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagages sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi express de 7 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté) et se relie à

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 5 h. du soir se relie aux heures indiquées à

L'Express, "LIGHTNING", pour tous les points, du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Et vont à New-York en 70 heures!

Chars dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à 1 heure et demie du matin.

Le convoi malle [illegible] à 11 heures [illegible] du matin.

Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux, à Galveston—dans l'Iron Building (bâtisse en fer.)

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt!

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
E. G. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS.

Nlle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

Le Chemin de fer central de l'Illinois et la Blue Line via Cairo, prend le fret de la Nlle-Orléans sur des bateaux de première classe qui partent tous les jours, à 5 heures de l'après-midi, pour Cairo, Chicago, et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les taux sont des plus bas.

Les taux, les connaissements de la Nlle-Orléans, par cette route, ne sont délivrés, signés et reconnus qu'au bureau général de cette Compagnie, au No 28 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs, en prenant cette voie, économisent les frais de drayage et de transfert à Caire; leurs marchandises sont toujours couvertes et l'expédition n'en subit rien.

JAMES T. TUCKER, Agent général.

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir de lundi, 3 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC. / DE LA VILLE. [illegible]

Le Dimanche, les convois partiront de la rue Girod et du Lac toutes les heures après 2 heures de l'après-midi.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 6 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

GEO. PANDELY, Surintendant-Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Têche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHS. A. WHITNEY & CO. Ag.

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:

[illegible]

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL

Compagnie "HOME" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870:

[illegible]

ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 janvier 1871.
ANDREW HERO, Jr, Notaire Public.

Les Directeurs, à une assemblée qui a eu lieu ce 18 janvier 1871, ont adopté à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Résolu: que SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats de profit, non encore payés, soit payés aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du 13 février prochain; de plus, qu'un dividende-scrip de VINGT-CINQ pour cent soit déclaré sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1870—dividende pour lequel il sera délivré des certificats à partir du 13 mars prochain.

ALF. MOULTON, Président. WM. M. PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

ONZIÈME ETAT ANNUEL, 1870.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans. Ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 janvier 1871.
ANDREW HERO Jr., Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats (non encore payés) de profits, à partir du deuxième lundi de février 1871, [illegible]

THOMAS SLOO, Président. JNO. G. GAINES, Vice-Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire.

—Directeurs:—
John G. Gaines, E. J. Hart, R. Bisco, Henry Renshaw, I. N. Marks, W. E. Seymour, J. Weis, R. S. Venables, W. A. Kent, Richard Flower, Hugh Wilson, Thomas Sloo.

ASSOCIATION D'ASSURANCE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association.
C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 janvier 1871.
G. LE GARDEUR, Jr., Notaire Public.

Le 2 janvier 1871, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de CINQUANTE POUR CENT, comptant — dividende qui sera payé à partir du 15 février prochain, par des crédits sur les billets fournis pour actions, au "pro rata" du montant de primes payé par chaque actionnaire.

C. CAVAROC, Président. F. R. BERNARD, Vice-Président. G. LANAUX, Secrétaire.

—Directeurs:—
Cha. Cavaroc, F. R. Bernard, Chs. de Buyter, S. Cambon, A. Reichard, U. Marinoni, Léon Haas, Jr, Arthur Poincy, E. F. Mioton, Ant. Lanata, W. Agar, J. Eglé.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104... RUE DU CANAL... 104

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

JOHN MONTAMAT, Troisième Juge de Paix.

Le 12 janvier 1871, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer le dividende suivant [illegible]

Directeurs: Geo. Urquhart, M. Payro, A. Rochereau, Placide Forstall, G. W. Babcock, Aug. Reichard, T. B. Blanchard, E. Miltenberger, A. Schreiber, W. B. Schmidt, Chs. Lafitte, J. Tuyes.

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITE: JAMES J. O'FALLON, Président. [illegible]

Bureau de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.

QUINZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 9 janvier 1871.

[illegible]

J. TUYES, Président. J. M. HINCKS, Secrétaire.

JOHN P. MONTAMAT, Troisième Juge de Paix.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

P. D. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

TRUSTEES: Charles Briggs, Ant Carriere, Geo A Fosdick, R Brugier, P Anderson, A Freriche, Geo W Dunbar, F F Stockmeyer, Geo W Synon, A Montgomery, Henry J Voss, E Marqueze, A Lecourt, Frank Williams, Thomas Byrnes, Richard Nugent [illegible]

FOURNEAU DE CUISINE DE P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a [illegible] UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES [illegible]

FULLER, WARREN & CO., Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par E. B. HOGAN, No 63 de la rue du Canal.

On en peut voir, tous les jours, fonctionner [illegible]

"BRILLIANT" DE BUCK.

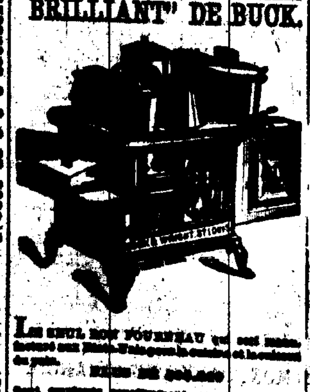

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis [illegible]

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis; [illegible]

40... RUE DU CAMP... 40

Et achetez un "BRILLIANT."

Established in 1841. FORSYTH U. S. STANDARD SCALES. 200 Varieties Scales.

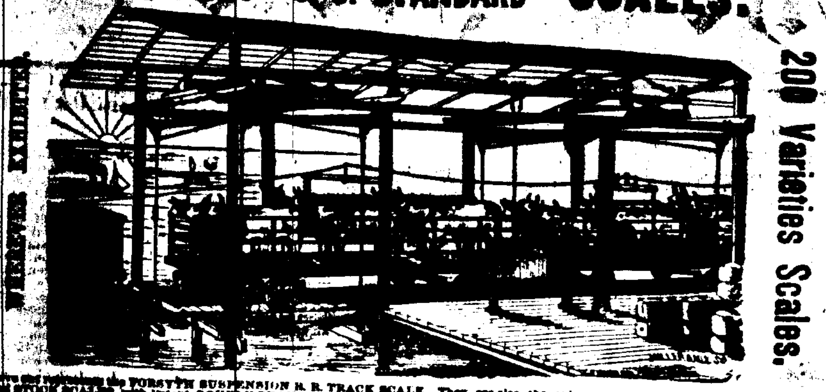

The above cut represents the FORSYTH SUSPENSION R. R. TRACK SCALE. They are also the only manufacturers of SUSPENSION HAY, COAL and STOCK SCALES, with Patent DOUBLE BEAMS AND GRADUATED PENDULUMS. These SCALES are specially adapted to [illegible]. The levers being overhead and protected from dirt, rust, dampness and ever loaded [illegible]

EVERY DESCRIPTION OF DEEP AND SHALLOW PIT R. R. TRACK, HAY, COAL AND STOCK SCALES, R. R. DEPOT, WAREHOUSE, PLANTATION, DRUG, MARKET and GROCERS' SCALES.

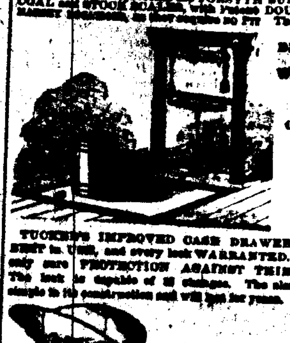

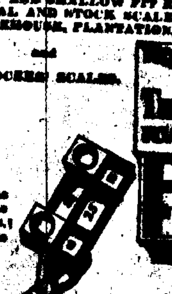

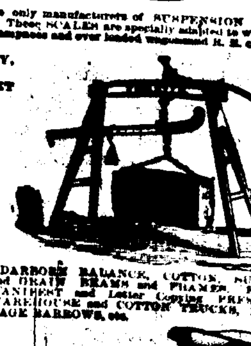

TUCKER'S IMPROVED CASH DRAWER, the BEST in USE, and every lock WARRANTED. The only sure PROTECTION AGAINST THIEVES! The lock is capable of 25 changes. The alarm is simple in its construction and will last for years.

DARBORN BALANCE, COTTON, SUGAR and GRAIN BEAMS and FRAMES, R. R. MANIFEST and Letter Copying PRESSES, WAREHOUSE and COTTON TRUCKS, BAGGAGE BARROWS, etc.

A LARGE AND COMPLETE ASSORTMENT of the above articles always on hand and for sale by

FORSYTH, ELLISON & CO., General Agents for the Gulf States, No. 48 Magazine street, N. O.

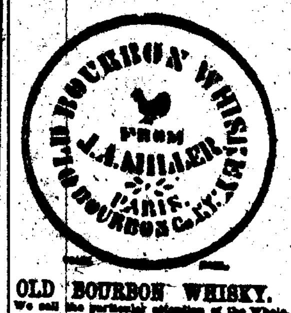

OLD BOURBON WHISKY.

We call the particular attention of the Wholesale Trade to our stock of PURE OLD KENTUCKY BOURBON WHISKEYS, the largest and the oldest in the market, mostly of the celebrated brand of J. A. Miller, Chicken Cock, Paris, Kentucky. Old Bourbon Whisky, so well known to the trade for its purity and uniformity in quality, [illegible] We have different ages, for instance, 1, 2, 3, 4 and 5 years old, at prices varying as to age.

BEWARE OF COUNTERFEITS. [illegible]

Wholesale Dealers, Grocers and Druggists are invited to examine our stock.

FOR SALE, ALSO,

Provisions, Breadstuffs, Whiskys.

Orders solicited for the above Articles, and also promptly and carefully executed for the purchase of Cotton, Hides, Flax and Kentucky Bagging, [illegible] Sugar and Molasses, Coffee, Salt, [illegible]

[illegible] & CO., 90 MAGAZINE, New Orleans, La.

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, [illegible]

LEEDS & CO.

Armstrong's Foundry and Boiler Manufactory,

CORNER ERATO AND PETERS STREETS, (Late New Levee Street)

W. & J. J. ARMSTRONG, MANAGERS.

MANUFACTURERS OF STEAM ENGINES, SUGAR MILLS, DRAINING MACHINES, SAW MILLS, Iron Flues and Cylinder Boilers of all kinds, Iron Columns and Fronts of Buildings, Grate Bars and Castings OF EVERY DESCRIPTION.

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Co.

New Orleans, May 25, 1870.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1870:

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 25th day of May, 1870. [illegible] SHELLEY, Second Justice of the Peace.

The Board of Trustees resolved to pay interest at Six Per Cent, in cash on all its outstanding Certificates of Scrip, and also to pay in cash, the scrip of 1869 to the legal holders thereof on and after the second Monday in June next. [illegible]

THOMAS A. ADAMS, President. C. T. BUDDECKE, Vice President. HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES: Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy, C. T. Buddecke, Samuel B. Newman, [illegible], A. Thompson, P. Simons, John Phelps, [illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

Sixteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement: [illegible]

CHAS. BRIGGS, President. J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. [illegible] P. C. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, [illegible]

TRUSTEES: [illegible]

J. [illegible], DYER AND SCOURER.

[illegible]

MEDICAL.

THE BRIDAL CHAMBER.

Essays for Young Men, on great SOCIAL EVILS and ABUSES, which interfere with Marriage—with sure means of relief for the Erring and Unfortunate, diseased and debilitated. Sent free of charge, in sealed envelopes. Address, HOWARD ASSOCIATION, No 2, South Ninth St., Philadelphia, Pa.

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Colic and Griping in the Bowels, and facilitates the process of Teething. Price, 25 Cents.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Subdues Convulsions and overcomes all diseases incident to Infants and Children. Price, 25 Cents.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Diarrhoea, Dysentery and Summer Complaint in Children of all ages. Price, 25 Cents.

It is the Great Infant's and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause. Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO., St. Louis, Mo. Sold by Druggists and Dealers in Medicine everywhere.

$1000 REWARD

For any case of Blind, Bleeding or Itching PILES that DE BING'S PILE REMEDY fails to cure. It has cured cases of 20 years standing. [illegible] Sold by all Druggists. Laboratory—142 Franklin street, Baltimore, Md.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 506 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:

[illegible]

PAUL FOURCHY, President. G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. [illegible] Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the [illegible] day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1870, [illegible]

DIRECTORS: [illegible]

DOOLEY'S BAKING POWDER

The attention of Housekeepers, Hotels and others, is invited to the superior merits and excellence, over all other preparations, of this perfectly pure and infallible

BAKING POWDER.

It stands unrivalled for producing elegant, light and nutritious Rolls, Biscuits, Buckwheat, Corn And other Griddle Cakes, Waffles, Dumplings, Pot Pies, Pastry, &c.

It is especially adapted for use by Inland or Ocean vessels, as it is put up in tins, which are impervious to the action of weather or time. Try it.

THIS VALUABLE CULINARY ARTICLE Is put up in Cans of ¼ lb, ½ lb, 1 lb and 5 lbs each, actual net weight, as represented and Sold generally throughout the United States. By Grocers and Ship-Chandlers.

DOOLEY & BROTHER, Manufacturers, 69 New Street, New York.

IRISH ROOFING FELT.

Contractors for Roofing Felt to the International Exhibition of Paris, 1867.

DATE OF PATENT, October 24, 1866, and May 17, 1870.

SEVERAL PRIZE MEDALS.

NEW PREPARED ROOFING (Un-inflammable) OF D. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES.

Manufacturers of Patent Roofing Felt, Ship Sheathing Felt, Inodorous Felt, Hair Felt, &c. &c.

LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and [illegible] street, London.

THIS NEW PREPARED PRODUCTION is ready coated, and can be applied on the roof without further trouble. It is easy of application, and does not require any repairs for a long time. [illegible]

J. G. [illegible] & CO., Agents, No. 7 Carondelet street.

G. L. FEVRE,

148... ROYAL STREET... 148

Wholesale and Retail Dealer in Leather and Shoe Findings.

Receives by every steamer from Europe and New York, a large stock of Calf skins, Morocco and Sheep Skins, [illegible] Shoe Thread, Machine Silk, Oak and Hemlock Sole Leather.

SHOEMAKERS' TOOLS of every description [illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.

[illegible] & LIMET, Publishers. Office—No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, FEBRUARY 2.

RATES OF ADVERTISING. [illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING: [illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, THURSDAY, Feb. 2, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Thomas Kelso, [illegible], for Indianola via Galveston.
Brig William and Anthony, (Brit) Webb, for Pernambuco, for orders.
Schr [illegible], (Mex) Laine, for Vera Cruz.
Steamer Mary Houston, Dunham, for Lockport.

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship Morgan, Lockwood, from Indianola, via Galveston, to C A Whitney & co. [illegible]
Steamship Tappahannock, Reid, from Havana, via Florida Ports, to F W Perkins & co. [illegible]
Steamship Lord Lovell, (Br) Agnew, from Havana, [illegible]
Ship City of Richmond, Starke, from Liverpool [illegible]
Steamer Laura, Walker, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN. [illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN. [illegible]

STEAMBOATS. [illegible]

TOWBOAT REGISTER. [illegible]

BELOW COMING UP. [illegible]

EXPORTS. [illegible]

IMPORTS. [illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR. [illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R. [illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R. [illegible]

Sugars and Molasses.

REFINED SUGARS—Cut Loaf, Crushed and Powdered. A. THOMSON & CO., [illegible] Tchoupitoulas street.

GOLDEN SYRUP—A Superior Article of Crescent City Refinery. A. THOMSON & CO.

REFINED MOLASSES [illegible] A. THOMSON & CO.

CLARIFIED SUGARS [illegible] A. THOMSON & CO.

LOUISIANA SUGARS [illegible] A. THOMSON & CO.

CUBA SUGARS [illegible] A. THOMSON & CO.

LIST OF VESSELS

FEBRUARY 1, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

[illegible]

New Orleans, Mobile AND CHATTANOOGA RAILROAD!

MOBILE DIVISION.

TWO EXPRESS TRAINS DAILY.

On and after Monday, January 23, 1871, Passenger trains will run as follows:

LEAVE NEW ORLEANS: From the foot of Canal street, for Mobile and intermediate stations, at 7 A. M. and 4:15 P. M.

ARRIVE AT MOBILE AT 2:30 AND [illegible] P. M.

LEAVE MOBILE: From foot of Government street for New Orleans and intermediate stations, [illegible]

ARRIVE AT NEW ORLEANS AT 2:30 AND [illegible]

FARE BETWEEN NEW ORLEANS AND MOBILE, FIVE DOLLARS.

[illegible]

J. R. KENDRICK, General Superintendent. New Orleans, Jan 23, 1871.

TRAVELERS ATTENTION!!

The New Orleans, Jackson and Great Northern —AND— Mississippi Central Rail Roads

Run their PASSENGER COACHES and BAGGAGE CARS, their combined length, without change. The 7 A. M. express train leaves New Orleans, daily, (except Sundays) and makes close connection for

VICKSBURG, MEMPHIS, ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE,

and all points beyond. Sleeping Cars at night, Canton to Grand Junction and Humboldt. The 5 P. M. mail train makes schedule connections with Lightning Express Trains to all points—

NORTH, EAST AND WEST.

Carries the Great Northern Mail!

Time to New York—70 hours!

New and elegantly fitted up Sleeping Cars to Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., and Louisville, Ky.

Express Train South arrives at N. O.... 1:30 A. M.
Mail Train... 11:45 A. M.

Ticket Office, Galveston—Iron Building.

Ticket Offices, New Orleans—Corner Camp and Common streets, and at Depot.

BAGGAGE CHECKED FROM RESIDENCE TO DESTINATION.

E. D. FROST, Gen. Supt. M. C. R. R. E. G. SEWALL, Gen. Supt. N. O. J. & G. N. R. R.
D. B. MOREY, G. T. A., M. C. R. R. J. B. MOREY, G. T. A., N. O. J. & G. N. R. R.
S. W. SCOTT, General Passenger Agent.

Pontchartrain Railway.

SUMMER ARRANGEMENT.

EXCURSIONS TO AND FROM THE LAKE, SAME DAY, 25 Cents.

ON AND AFTER OCTOBER 24, 1870, the trains on this Road will be run as follows:

FROM THE LAKE. FROM THE CITY. [illegible]

On Sundays the trains will leave Girod street and the Lake, hourly, after 2 o'clock P. M.

A Horse Car will leave the Old Depot every morning, at 6 o'clock A. M. and the Lake one hour after the last steam train.

Passengers for Gentilly must notify the Conductor prior to departure of train.

Fare to Gentilly, 15 cents each way.

G. PANDELY, General Superintendent.

Morgan's "Louisiana and Texas Railroad."

U. S. Mail Route between New Orleans, Western Louisiana and Texas.

THE FERRY Boat will leave the foot of St. Ann street, DAILY, at 7½ A. M., connecting with the PASSENGER TRAIN, leaving Algiers at 8 A. M.

Freight for the road or landings on the Teche, and for Opelousas, deliverable at New Iberia or St. Martinville, received daily, (Sundays excepted) from 7 A. M. to 5 P. M., at the foot of St. Ann street.

Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, [illegible]

GEORGE PANDELY, Superintendent.

For freight or passage, apply corner of Natchez and Magazine streets.

No freight received after 5 o'clock.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

Illinois Central Railroad Company,

NEW ORLEANS, CHICAGO AND THE WEST.

THE ILLINOIS CENTRAL RAILROAD and BLUE LINE via Cairo will take freight from New Orleans on first-class steamers, leaving daily at 5 P. M., for Cairo, Chicago, and all points North, East and West, at the lowest rates.

All rates, and all through bills of lading from New Orleans by above route given, signed and recognized only at the general office of this Company, No. 28 Carondelet street.

Shippers by this route save all drayage and transfer charges at Cairo, and their goods are always under cover and the charges are made low.

JAMES T. TUCKER, General Agent.

The Imperishable Perfume!

As a rule, the perfumes now in use have no permanency. An hour or two after use, there is no trace of perfume left. How different is the [illegible]

Murray & Lanman's Florida Water! [illegible]